



# COMPTE RENDU CAPL DU 5 NOVEMBRE 2015 Liste d'aptitude C en B

Pour la DISI Sud-Ouest, chiffres-clés de la liste d'aptitude au titre de l'année 2016

**104** : nombre d'agents recensés à la DISI Sud-Ouest remplissant les conditions statutaires d'accès au grade de contrôleur (PAS – Plage d'Appel Statutaire) en 2016.

**29** : nombre total de candidats pour la promotion 2016, dont 3 nouveaux candidats.

**3** : volume maximum de potentialités pour la DISI Sud-Ouest.

**8** : nombre d'agents classés « excellents » après débat en CAPL.

La liste de ces agents et leur rang de classement par la Direction est disponible sur Ulysse. Elle sera soumise à la décision de la CAPN.

Sur les **21** candidats restant,

- **13** dossiers ont été retenus comme « très bons »,
- **8** ont été retenus comme « à revoir ».

En ouverture de séance, le Président nous informe que le volume de potentialités étant de 3 agents (constant par rapport à 2015), sa marge de manœuvre est très réduite, et qu'il ne souhaite pas classer un trop grand nombre de dossiers « excellents » afin de ne pas décourager des candidats, qui verraient le délai d'attente entre leur passage à « excellent » et leur promotion s'allonger déraisonnablement.

Les représentants de la CGT ont rappelé leur opposition au principe de la liste d'aptitude, et leur préférence pour un véritable examen professionnel permettant la reconnaissance des acquis professionnels des agents sans les mettre en concurrence. Cependant, chaque dossier a été défendu avec conviction lors de cette CAPL.

## Les élus CGT en CAPL

Josiane CORNU	- CID Pau -
Agnès CAZADE	- ESI Bordeaux Garonne - 05 56 90 77 14
Pascal OUZEAU	- ESI Bordeaux Garonne - 05 56 90 76 82
Nicolas FABRE	- ESI Bordeaux Garonne - 05 57 81 69 73

## Déclaration liminaire de la CGT

Monsieur le Directeur,

Cette CAPL s'ouvre dans un contexte social particulièrement dégradé à la DGFIP.

Chancelant sous les coups de boutoir des restructurations et des suppressions d'emplois, les agents des Finances Publiques sont sonnés par la violence des attaques portées sur les statuts, les droits et garanties, les rémunérations, découragés par le manque de reconnaissance des efforts fournis, blessés par le mépris et le cynisme des dirigeants face à leur souffrance, consternés par l'abandon des missions, révoltés par l'absence totale de dialogue social.

Par manque de temps je ne développerai que ce dernier point, le dialogue social, dont vous savez qu'il nous est cher. Non pas pour défendre notre situation de représentants du personnel, si elle était enviable cela se saurait, mais parce que les agents eux-même y sont attachés. Ils l'ont exprimé par leur participation massive aux élections professionnelles. Mépriser le dialogue social, c'est mépriser les agents dont nous sommes les porte-paroles élus !

Le dialogue social est donc de nouveau rompu à la DGFIP depuis la fin septembre. Pour ce qu'il en restait, on ne perd pas grand-chose, mais tout de même... La DG porte l'entière responsabilité de cette situation qu'elle a provoqué en voulant une fois de plus passer en force et imposer sans la moindre discussion ses décisions. Certes on commence à y être habitués, mais tout de même... Il ne s'agissait de rien de moins que la remise en cause des règles de mutations et d'affectations qui venaient tout juste de se stabiliser après de nombreux groupes de travail et une longue et douloureuse harmonisation. En annonçant des décisions déjà arrêtées et un refus total d'en discuter, le DG, d'une pierre deux coup, balaie le résultat du dialogue social passé et signifie son absence totale de considération pour les représentants du personnel. En se déclarant non tenu au respect des engagements de ses prédécesseurs, il nous donne une idée très claire du niveau de confiance que l'on peut accorder aujourd'hui aux paroles des dirigeants. Certes il s'inscrit en cela dans l'air du temps, l'exemple vient encore une fois du sommet de l'état quand le premier ministre Valls piétine la démocratie sociale et annonce qu'il appliquera le protocole PPCR malgré l'absence d'accord majoritaire.

Alors oui, on peut dire aujourd'hui qu'à tous les niveaux de commandement le dialogue social est largement déconsidéré. Partout les décisions se prennent sans information préalable, partout les vraies informations sont dissimulées.

Vous-même, monsieur le Directeur, ne faites pas exception. Il n'est pas acceptable que nous découvriions de nous même, il y a seulement quelques jours, que vous recrutez via la BIEP un informaticien

pour la CID des Landes. Encore une fois l'information du CTL se fera après coup, sans que nous ayons le moindre avis à donner. Il y a à peine un mois nous évoquions en CHS-CT les difficultés de recrutement dans les CID, peut-on croire que vous ne saviez pas déjà ce qui se tramait ? Non, la confiance n'est plus là.

Le 8 octobre, à l'appel de la CGT et de Solidaires, les collègues de la DISI étaient en grève dans des proportions très supérieures au taux national. Malgré nos demandes répétées, vous refusez toujours de nous communiquer les chiffres détaillés de la participation à ce mouvement. Nous savons que vous le pouvez, cela se fait dans de nombreuses directions. Alors qu'avez vous à cacher ? En nous refusant ces chiffres, bien sûr vous compliquez notre action syndicale, mais aussi vous niez aux agents, et en particulier ceux qui se sont mobilisés, le droit de savoir qu'ils ne sont pas des cas isolés. Peut-être craignez vous la contagion ? Sans doute espérez vous ainsi les décourager. Méfiez-vous, vous pourriez bien au contraire attiser leur colère.

Le 18 novembre sera une nouvelle journée de mobilisation, nous formons le vœux qu'ils soient toujours plus nombreux en grève, car la situation l'exige, et pourquoi pas, rêvons un peu, qu'ils vous offrent le seul chiffre pour lequel nous n'aurons pas à demander de détail : 100%

Alors, après avoir longuement dénoncé le dialogue social moribond, on pourrait se demander ce que nous faisons autour de cette table. D'autant plus que, vous le savez, la CGT est opposée au principe même de la promotion par liste d'aptitude.

En effet nous dénonçons l'arbitraire de ce système qui privilégie le mérite en toute opacité, crée la division entre les agents par leur mise en concurrence et les met à la merci de leur hiérarchie. Nous revendiquons que le concours reste la voie de recrutement privilégiée et que la liste d'aptitude soit remplacée par un véritable examen professionnel.

Dans le cadre imposé de la liste d'aptitude, nous revendiquons notamment l'établissement d'un rapport d'aptitude pour tous les postulants et l'abandon du système des potentialités afin que la défense en CAPN ne soit pas réservée aux seuls agents présélectionnés par les directeurs locaux.

Nous siégeons donc aujourd'hui avant tout pour garantir l'égalité de traitement, faire reconnaître les qualités des candidats et obtenir un éclairage sur vos critères d'appréciation des dossiers.

Fermeement opposés à l'individualisation des objectifs et attachés au concept de collectif de travail dans la réalisation des missions, nous nous refuserons à tout exercice visant à établir un ordre de mérite comparé entre les candidats et nous laisserons sur ce point face à vos responsabilités.